

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 juillet 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

**2021 DFPE 134** Subvention (78 198 euros), avenant n°6 à l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique (14<sup>e</sup>) pour la halte-garderie (14e).

**Mme Céline HERVIEU, rapporteure**

-----

#### Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 9 janvier 2017 par l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique et la Ville de Paris ;

Vu l'avenant n° 3 signé le 26 août 2019 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2020 la convention susvisée ;

Vu l'avenant n° 5 signé le 30 décembre 2020 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2021 la convention susvisée ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Céline HERVIEU au nom de la 6e Commission;

#### Délibère

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n° 6 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique ayant son siège social 26, rue du Commandant René Mouchotte (14e), pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 78 198 euros est allouée à l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique  
(N° tiers Paris Asso : 41041, N° dossier : 2021\_03122).

Article 3 : La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2021, et suivants, de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**